

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
4 – 2025 / N°1**

Envoyé en préfecture le 16/05/2025
Reçu en préfecture le 16/05/2025
Publié le 16/05/2025
ID : 026-212603054-20250515-4_2025_1-DE

SEANCE du 15 MAI 2025

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention : 0
Date de la convocation : 05.05.2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze mai à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, BROCHIER Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, VIAL Anne-Claire, REBOUL Gregory,

Absentes excusées : MANENT Corinne donne procuration à ANDEOL Hervé
LASSAGNE Cécile donne procuration à BROCHIER Nicolas

Absente : MINDER Pascale

Objet : Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, permanent à temps complet à partir du **01.12.2025**.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01.12.2025,

Filière : Technique,

Grade : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe :

Cadre d'emploi : Adjoint Technique

- ancien effectif : 4

- nouvel effectif : 5

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3 - 3

Vu le tableau des emplois,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposées.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion le 16.05.2025

Le Maire
Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 16.05.2025
Et de la réception en Préfecture le 16.05.2025

